

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belgeOriginal déposé le
12 FEV. 2026
au greffe du tribunal
de l'entreprise de la 1^{ère} division Namur
GreffeN° d'entreprise : **0686 784 942****Nom**(en entier) : **Odontolia Lab**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Rue Camille Hubert 1 - 5032 Gembloux****Objet de l'acte : Démission - délégation de pouvoir**

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 03 février 2026:

Après délibérations et vote, l'assemblée générale à l'unanimité, prend les décisions suivantes :

1. Prend acte de la démission des fonctions d'administrateur présenté par la société Labo Dental Service SRL (0433.642.953) représentée par Monsieur Denis Pieters.

Cette démission prend cours à dater du 31 décembre 2025.

L'assemblée générale donne décharge à la société Labo Dental Service SRL et Monsieur Denis Pieters pour l'exercice du mandat durant cet exercice social.

2. L'assemblée confère tous pouvoirs à Monsieur Antonio Groenen, domicilié à 3060 Bertem, Grauwe Steenberg 27, à l'effet d'effectuer toutes démarches et formalités qui s'avèrent nécessaires dû aux décisions prises, auprès de toutes administrations privées ou publiques, et notamment la publication d'un extrait du présent procès-verbal aux Annexes du Moniteur belge.

Antonio Groenen
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/02/2026 - Annexes du Moniteur belge